



Devenez notre Directeur ou Directrice de l'Éducation

A pourvoir au 01.09.2026

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle. La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.



Pourquoi nous avons besoin de vous ?

Il s'agit d'une création de poste afin de répondre aux besoins de la collectivité.

Avec qui allez-vous travailler ?

Le Service de l'Éducation est composé d'une équipe de professionnels dédiés ; agents administratifs, ATSEM, agents de restauration scolaires, gardiens d'écoles, personnels périscolaires, travaillant auprès de 13 écoles maternelles, 13 écoles élémentaires et 9 restaurants scolaires au service d'une population scolaire du 1^{er} degré comptant plus de 5000 élèves.

Quel sera votre environnement de travail ?

Au sein du bâtiment Mairie Plus centralisant les services à la population et l'espace famille, la Direction de l'Éducation se situe au second étage.

Quelles seront vos missions ?

Sous l'autorité du DGA du pôle Education, Petite-Enfance et Loisirs, le Directeur ou la Directrice de l'Éducation sera chargé(e) de définir en lien avec l'Adjoint en charge de l'Éducation, les orientations stratégiques en matière d'Éducation et d'impulser les projets de la Direction. Il ou elle encadre l'ensemble du personnel et coordonne les relations entre les partenaires institutionnels, les parents d'élèves et les services de la ville.

CONCEPTION ET PILOTAGE STRATEGIQUE :

- ✓ Vous élaborez et vous pilotez les projets éducatifs et pédagogiques en prenant en compte les orientations du PEDT
- ✓ Vous accompagnez les équipes éducatives dans leurs projets d'activité.
- ✓ Vous évaluez les actions et dispositifs éducatifs sur les différents temps (scolaire, périscolaire, extrascolaire).
- ✓ Vous produisez bilans et suivis des indicateurs d'activité.

ASSURER LE LIEN AVEC L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE :

- ✓ Vous assurez le lien avec les équipes (ATSEM, gardiens, personnel périscolaire), les directeurs d'école, les partenaires (Education Nationale, associations, familles...) pour garantir la cohérence éducative sur les différents temps de l'enfant.
- ✓ Vous préparez la rentrée scolaire (organisation humaine et matériels) et vous veillez à la cohérence et à la pertinence de l'organisation du service dans les écoles.
- ✓ Vous vous assurez du respect de l'application des normes et différents règlements régissant les temps scolaires et périscolaires.
- ✓ Vous organisez la continuité de service et le service minimum d'accueil.
- ✓ Vous assurez la gestion de la carte scolaire en lien avec L'Education Nationale.
- ✓ Vous assurez la sectorisation en lien avec l'élu(e) en charge de l'Éducation.

✓Vous repérez les situations de difficultés avec des enfants ou leur famille et vous faites le lien avec la communauté éducative (direction d'école, enseignants, familles).

✓Vous êtes en charge du suivi de livraison des programmes immobiliers et de la prévision des effectifs.

✓Vous assurez la gestion et le suivi des conseils d'écoles.

GESTION BUDGETAIRE ET ADMINISTRATIVE :

✓Vous élaborez et vous mettez en œuvre le budget de l'Education et de la restauration scolaire

✓Vous préparez les cahiers des charges ainsi que le contrôle et suivi de l'exécution des marchés publics.

✓Vous veillez à la maîtrise des effectifs et des coûts d'investissement et de fonctionnement, ainsi qu'aux règles de bonne administration (prévision budgétaire, sécurité juridique, sécurité de la commande publique)

✓Vous mettez en œuvre les systèmes d'évaluation et d'analyse des résultats de la direction

✓Vous assurez la gestion et la veille de la maintenance des bâtiments scolaires en lien avec les services techniques

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

✓Vous encadrez et animez les équipes. Encadrement des ATSEM, gardiens et personnel périscolaire en lien avec l'adjointe à la Direction.

✓Vous participez à l'évaluation des agents.

✓Vous veillez à la cohésion des équipes et à l'optimisation des compétences.

✓Vous accompagnez le processus de formation et de professionnalisme des équipes.

✓Vous développez une culture de prévention des risques professionnels et de santé au travail.



✦ Vous reconnaissez-vous ?

📖 Votre formation supérieure ainsi que des bases solides en matière de politique de la ville, de politique éducative vous permettent de remplir vos missions avec aisance et efficacité.

Dynamique, aguerri à la conduite de projets, vous connaissez bien les acteurs et les institutions de la communauté éducative.

Vous justifiez d'une expérience significative dans des fonctions similaires au sein d'une collectivité territoriale.

Avez-vous les aptitudes professionnelles attendues au sein de la ville, outre les compétences attendues sur le poste ?

✓ Connaissances législatives inhérentes au périmètre

✓ Connaissances des partenaires institutionnels

✓ Connaissances des règles budgétaires de la commande publique

✓ Conduite et management de projet

✓ Qualités relationnelles et oratoires : savoir faciliter la coopération transversale et le travail d'équipe

✓ Savoir entretenir des relations de confiance avec les élus et sa hiérarchie

✓ Savoir travailler en autonomie, prendre des initiatives et être force de proposition

✓ Sens du service public (neutralité, objectivité, confidentialité, laïcité).

Et votre statut ? Votre temps de travail ?

🏢 Filière administrative - Cadre d'emploi des Attachés territoriaux – Catégorie A

📁 Emploi permanent ouvert aux titulaires ou par dérogation aux agents contractuels ;

⏰ Temps complet : 38h45 hebdomadaires : Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 puis de 13h30 à 17h30.

📅 Compte tenu du poste, une adaptation des horaires est à prévoir.

💰 Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) + prime annuelle ;

↳ à partir de 1 350 € ↳ 70% du traitement de base + l'indemnité de Résidence

⚙️ Vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels + 22 RTT + 2 jours de fractionnement (sous conditions).

POURQUOI REJOINDRE MELUN ?

- Contribuer à des projets significatifs qui impactent positivement le développement de la ville et la vie des citoyens.
- Travailler dans une collectivité qui valorise le développement personnel et professionnel de ses agents.
- Bénéficier d'un cadre de vie agréable, enrichi par une longue histoire et un patrimoine culturel vibrant.
- Intégrer une équipe dynamique et engagée
- Rejoindre une ville labellisée « Ville active et sportive » ; « Ville Fleurie » ; « Ville zéro Phyto » ; « Ville Eco Propre » ; Commune Donneur et Ville intranet
- De plus, nous privilégions des conditions de travail optimales et une organisation du temps de travail qui répond aux normes d'un service public performant.

Nous visons également à assurer le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée grâce aux initiatives suivantes :



- L'autorisation des agents de la ville à s'inscrire à des activités sportives, sur la pause méridienne
- L'accès à une salle de restauration commune ou au restaurant EOGN : repas complet entre 5 et 8 €
- L'accès favorisé à la formation grâce à un plan de développement des compétences ambitieux, d'une facilité d'accès aux préparations concours, aux Validations des Acquis d'Expérience et circuits de formation en intra. Vous aurez également la possibilité de participer aux conférences sur des thématiques fortes portées par la municipalité
- Participation financière à votre prévoyance à hauteur de 7 € par mois
- Possibilité de bénéficier de congés familiaux notamment : le congé proche aidant, le congé de présence parentale et d'autorisation spéciale d'absence pour des événements familiaux.
- Versement du Forfait mobilité : participation financière de la Ville à hauteur de 75% sur vos abonnements transports, versement du forfait mobilité pour les déplacements doux (vélo, trottinette, covoiturage, ..) selon les montants réglementaires ou prise en charge de 50% vos frais de parking sous condition (Gaillardon ou portes de paris).
- Participation aux moments conviviaux pour engager une cohésion des services, sur deux temps de l'année, en janvier et en juillet.
- Possibilité de s'inscrire à l'amicale du personnel, permettant : l'accès à la participation aux locations de vacances, voyages, tickets cinéma, parc d'attraction, voyages.


CANDIDATER



CANDIDATURE INTERNE/EXTERNE – Pour postuler à l'attention de Monsieur le Maire

 Candidatures (lettre de motivation et CV) à adresser :

-  Par courrier postal : Hôtel de Ville - 16 rue Paul Doumer 77 000 MELUN
-  Par mail : recrutement@ville-melun.fr

 La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux. Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.